



MONITEUR ÉDUCATEUR



PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le moniteur éducateur (ME) exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-social. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142.1-1 du code de l'action sociale et des familles. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande de la personne accueillie ou accompagnée.

Le moniteur éducateur contribue à l'accompagnement socio-éducatif d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. Il intervient à toutes les étapes du projet personnalisé dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination.



taux de
réussite
2023/24

DIPLÔME DE NIVEAU 4

DÉTAILS ET FICHE COMPLÈTE :



SECTEURS D'INTERVENTION

Les moniteurs éducateurs peuvent être embauchés à la fois dans le public et dans le privé.

Dans le cadre de leurs missions, ils interviennent dans les établissements sociaux, les structures de santé ou les établissements dédiés aux personnes âgées ou en situation de handicap. Ils peuvent aussi exercer dans les lieux qui se consacrent à la protection de l'enfance.



* VAE, Validation des acquis de l'expérience /
CPF, Compte personnel de formation /
CFA, Centre de formation d'apprentis.



APTITUDES

- Aimer le contact humain
- Avoir le sens de l'observation
- Être patient et à l'écoute
- Faire preuve d'adaptabilité
- Savoir travailler en équipe
- Avoir une ouverture d'esprit
- Avoir un excellent équilibre émotionnel



CONTENU DE LA FORMATION

La formation préparant au diplôme d'État ME dure deux ans et comporte :

- 950 heures de formation théorique, qui se déclinent en trois blocs de compétences :

Bloc 1 : contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours ;

Bloc 2 : contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive ;

Bloc 3 : s'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours.

- 1050 heures de formation pratique.



CONDITIONS ENTRÉE EN FORMATION

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation, mais comme chaque établissement de formation, l'IRTS CA organise une épreuve de sélection qui comprend :

- un dossier de candidature et un entretien de trente minutes, destinés à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction, ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer la profession.



COMMENT POSTULER ?

Les inscriptions aux épreuves de sélection en formation se font uniquement sur le site www.irtsca.fr dans la rubrique « Admission » puis « s'inscrire aux sélections en formation ».

Aucune inscription ne s'effectue sur Parcoursup.



ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Avec de l'expérience ou par voie de formation, le moniteur éducateur peut évoluer vers d'autres métiers du social tels qu'éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, assistant de service social, éducateur technique spécialisé...

Il peut également passer un certificat d'aptitude pour encadrer ou diriger un établissement social ou éducatif.

Il pourra poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social (CAFDES) ;
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS).



Toutes les formations à l'IRTS CA sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Renseignements auprès de Gaëlle Louis, référente handicap de l'institut : gaelle.louis@irtsca.fr / Tél. : 03 26 06 82 36